L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 28 AVRIL 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION

Ménagères et Marchands!

Meubles tout Neufs et tout Frais,

Arrivant des Manufactures

Succession de J. F. Jaworek.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 44,511.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur,—Bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—LUNDI, 29 avril 1895, à 11 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 11 avril 1895, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus et de jour en jour jusqu'à la fin de la vente—

Au Magasin,

No 13 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane,

Et après à l'entrepôt No 36 rue Bienville, entre Chartres et Decatur: Meubles de salon en acajou, noyer, merisier, chêne, avec tapisserie, peluche en poil de chèvre, etc.; Chambre à coucher élégant en noyer et chêne, armoire avec portes à glace, meubles de salle à manger, bibliothèque, side boards, tables à extension, chaises recouvertes en peau et en satin, meubles en Rattan, meubles en bois d'ébène, chaises hautes, tables avec dessus en marbre, bureaux à roulettes, chaises de bureau recouvertes en peau et toile, ... à pivot; porte-chapeaux, voitures cannelées, ... de bois, jouets, sommiers avec d'enfants, ... à manger, chaises en bois, ressorts en acier, ... et Victoria, Meubles pour Lits à quatre colonnes. Articles de maison de Bibliothèque, Pendules ... toutes descriptions, le tout neuf et de fabriques d'Amérique et d'Europe.

Aussi—meubles de bureaux, coffre-fort à combinaison, un cheval, deux wagons et harnais.

Aussi le droit d'occupation des lieux No 13 rue Chatres et No 36 rue Bienville.

Le tout conformément à un inventaire déposé à la dite cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

13 avril—13 14 16 20 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Frank B. Conrad vs Mme Marian Conrad et als.

No 45,536—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 23 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 3 avril 1895 et signé le 9 avril 1895, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, et d'un ordre daté le 15 avril 1895, de l'Hon. F. A. Monroe, juge comme il est dit ci-dessus, les deux ordres dans la succession de John N. Conrad, No 44,004, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et d'un ordre daté le 15 avril 1895, de l'Hon. T. C. Ellis, juge de la dite Cour Division A, dans la succession de Mme F. D. Walthall, No 7,986, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 11 avril 1895, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues St-Charles et Louisiane, et les rues Carondelet et Delachaise, mesurant 45 pieds 4 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue St-Charles, par une profondeur de 161 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assume à les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE

Dans le Quatrième District.

Bonne l...calité pour le comm...erce.

Encoignure Washing...ton et Saratoga,

(Anciennement St-Patrick.)

Succession de Henry Singer, Jr.

No 45,274.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI 30 MAI 1895.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 rue Carondelet—JEUDI 30 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville et désignés par les numéros 9 et 10 dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, St-Denis (maintenant S. Remparts) et St Patrick (maintenant Saratoga) et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 119 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, tout plus ou moins. Le lot No 10 forme l'encoignure des rues Washington et St-Patrick [maintenant Saratoga]. Les améliorations consistent d'une bâtisse en bois d'un ..., avec buvette et 8 chambres, double bâ... à deux étages dans le fond, avec 2 cuisines ... chambres au-dessus, grande cour dans le ... et 2 c... fond.

Conditi...—Comptant; 10 pour cent au moment de la v...; l'acquéreur assumant les taxes de 1895.

Acte de vente, ... aux frais de l'acquéreur, pardevant G. C. Préo..., notaire.

25 avril—25—mai ... 9 16 23 30

PAR LOUIS A. RICHARDS,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael L. Dowling.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureaux No 629 rue Commune—MERCREDI, 1er mai 1895, à 10:30 heures, rue Robertson, près Annette, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, portant la date du 27 mars 1895, dossier No 42,258 dans l'affaire intitulée: "Succession de Michael J. Dowling," décédé, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique:

Les meubles et effets mobiliers contenus dans le dit local, le tout conforme à l'inventaire.

Conditions—Comptant.

21 avril—21 28 30 et 1er mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE COMMERCIALE

—DANS LE—

Premier District,

Nos 99 Sud Peters et 83 Fulton entre Lafayette et Girod,

—ET—

Deux lots de terre rue Upperline entre Magazine et Camp,

A L'ENCAN, A CREDIT.

Dans l'Affaire de la Succession de John H. Calder.

No 11,681—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

John Calder et Cie

—ET—

D. R. Calder

—VS—

Leurs Créanciers.

No 33,056—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—Alfred C. Green, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet — JEUDI, le 9 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu de plusieurs ordres de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendus dans les affaires ci-dessus intitulées, et d'un ordre supplémentaire daté et signé le 18 mars 1895 et le 4 avril 1895, et de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, rendu et signé le 4 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Peters Fulton, Lafayette et Girod. Le lot est désigné par le No 2 d'après un plan par L. H. Pilié, daté le 11 février 1876, et mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face rue South Peters, 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face rue Fulton sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne la divisant du lot No 1, et 117 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en la bâtisse en briques à trois étages connue comme No 99 rue South Peters et No 83 rue Fulton.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Upperline, Lyon, Magazine et Camp, désigné par les Nos 6 et 7 d'après un plan dressé par L. E. Reynolds, déposé au bureau de L. Kenny, notaire en cette ville.

Le lot No 6 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Upperline sur une profondeur de 84 pieds sur la ligne près de la rue du Camp et 85 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne près de la rue Magasine. Le lot No 7 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face rue Upperline, 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6 et 87 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Magazine, 30 pieds sur la ligne en arrière. Le tout paraîtra plus distinct sur un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 3 mars 1881, de Mme F. F. Willis au défunt John Calder.

Conditions de vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le payement des taxes dues et exigibles de l'année 1895, en plus et en sus de son prix d'adjudication, déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages

Dans le Premier District,

Près le Marché Poydras,

Nouveau numéro 542 rue Franklin, entre les rues Perdido et Poydras.

—Et—

Actions à l'encan.

Succession de Rafael Martinez.

No 45,390 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 334 rue Carondelet—JEUDI, 16 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 9 avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

ACTIONS.

1° Cinq (5) actions du fonds-capital de la Consumers Seltzer & Mineral Water Mfg Co., Limited, conformément au certificat No 68.

2° Deux (2) actions du fonds-capital du City Bottling Co., Limited, conformément au Certificat No 112.

PROPRIETES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Bassin, Poydras et Perdido, mesurant conformément au plan de E. Pilié, voyer, daté le 27 janvier 1892, 18 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Franklin, 23 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, sur 52 pieds 3 pouces de profondeur, sur la ligne vers la rue Perdido et sur la ligne vers la rue Poydras, mesurant sur une première profondeur ... 1 pouce 2 lignes; au dit point il s'élargi 38 pieds 8 pouces et 4 lignes, puis il a une seconde profondeur de 14 pieds 1 pouce et 6 lignes, le tout plus ou moins.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 542 de la rue Franklin.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de cette année 1895, en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère, comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Aleix, notaire.

14 avril—14 21 28—mars 5 12 16.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE—Mme Kate Drady, femme de Michael J. Russell, et Michael J. Russell, son époux, vs Taney et als., No 43,610—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 610 rue Gravier—MARDI, 14 mai 1895.—A la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un jugement rendu le 21 janvier 1895, et signé le 25 janvier 1895, et les deux autres datés le 4 avril 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Perdido, Nord Poydras, Willow et Claiborne, désigné comme lot No 27 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, déposé pour référence comme plan No 3 dans le livre de plans de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure 31 pieds 7 pouces et la moitié d'une ligne de face à la rue Clara sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente, pardevant Benj. Ory, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE RESIDENCE,

No 3,430 rue Magazine,

Entre l'avenue de la LOUISIANE ET LA RUE DELACHAISE.

Succession de Walter B. Wilcox.

No 45,173.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE. — Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune. — MARDI, 28 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 25 avril 1895 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le joli cottage en bois à un étage et couvert en ardoises, No 3430 rue Magazine, retiré de la rue et sous un élégant entourage en fer. Ayant galerie de face, 5 chambres, hangar, cave, cour pavée, etc. Le lot est désigné par le No 17, sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79. Le dit lot est situé dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance et Delachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 25 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces. Cette maison de choix est bâti à distance de la ligne qui lui donne de la lumière, de la ventilation, et est extrêmement agréable et un voisinage choisi.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un paiement de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par billets avec privilèges de vendeur et hypothèque spécial et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente, pardevant B. Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 avril—28—mai 5 12 19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI ILET DE TERRE PRES DU CITY PARK.

Dans l'affaire de

Mme Marie Casama You et als. vs Jean Casama You.

No 43,428.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 812 rue Commune—MARDI, 21 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4me jour d'avril 1895 et signé le 10me jour d'avril 1895 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division — pour la paroisse d'Orléans, et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, étant l'îlet borné par les rues Orléans, Solomon, Ste-Anne et Napoléon et consistant en huit lots de terre, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement, conformément à un plan fait par J. N. De Pouilly et déposé en l'étude de A. Hero, Jr, notaire en cette ville, comme plan 34, du dit ilet, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Orléans et Ste-Anne, et 116 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Salomon et Napoléon, près du vieux City Park, et dans un voisinage s'améliorant.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 à la vente

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

Ilet de Terre de Valeur dans le Deuxième District.

Dans l'affaire de John H. Murray vs le Commercial Cooperage Company Limited.

JEUDI, 16 MAI 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY—Wm. P. Curtis, encanteur—Bureau, 137 rue Carondelet, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 de la rue Commune, à midi, et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, portant la date du 11 avril 1895, émis dans l'affaire de John Murray, vs le Commercial Cooperage Company Limited. No 44,317 du dossier de la dite Cour, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Tout l'ilet de terre et les améliorations qui s'y trouvent, borné par la Promenade Carondelet, les rues Salcedo, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face à la Promenade Carondelet, et 231 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Salcedo et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face à la rue Toulouse et 209 pieds 4 pouces de face à la rue Gayoso, le tout plus ou moins; ayant dix-huit lots de terre numérotés de un à dix-huit inclusivement et désigné comme ilet No 402.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 à date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE COUVERT EN ARDOISES,

No 2234 rue Dryades entre Jackson et Philip.

Succession Frank Haber, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 vieux No 13 rue Carondelet —MARDI, le 21 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 avril 1895, dans l'affaire de la succession de Frank Haber, décédé, Dossier No 42,755, à l'encan il sera vendu.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Jackson et Philip, mesurant 20 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, étant cette portion la plus rapprochée de la rue Philip du lot de terre désigné par le No 2 sur un plan de W. T. Thompson, ancien voyer, annexé à un acte pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 3 janvier 1845, conformément à un plan qui peut être vu à la Bourse.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises connu par le No 2234 rue Dryades, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 8 chambres, cuve, cour pavée, etc., rapportant $15 par mois.

Conditions—Comptant en passant le titre; 10 pour cent comptant seront requis sur les lieux au moment de la vente; l'acquéreur assumera en sus, les taxes pour l'année 1895.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 av—18 21 28—mai 5 12 19 à date

Succession de John Thurman et de Mme Rose Trainer, sa veuve décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,020—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richard J. Thurman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

26 avril—26—mai 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Leverich.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 45,317.

LA PROPRIETE SLARK,

No 132 rue Annonciation,

Avantageusement située, élégante résidence, les chars électriques passent devant en montant et en descendant; voisinage de choix, s'améliorant chaque jour.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 341 rue Carondelet. —MARDI, 30 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé le 29 mars 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ainsi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, aussi avec privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, St-Thomas, Thalie et Melpomène, désigné par les Nos 1 et 4 d'après un plan dressé par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 20 mars 1888 et mesurant, conformément au dit plan comme suit: Lot No Un mesure 117 pieds de face rue Annonciation sur une profondeur de 207 pieds 4 pouces sur la ligne du côté de la rue Melpomène, 154 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Thalie et 186 pieds 5 pouces sur la ligne du fond, et lot No Quatre mesure 30 pieds de face sur la rue Annonciation, 154 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No Un, 143 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne du côté de la rue Thalie et 27 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en l'élégante résidence en briques et couverte en ardoises, ayant à peu près 16 chambres et retirée du trottoire et entourée par des jardins en fleurs, des arbres et arbres fruitiers, bâtisse d'écurie complète. Les chambres principales sont finies, ayant cheminées en marbre, installations de gaz, waterworks et 2 citernes d'une capacité extraordinaire. Les terrains sont larges et entourés de grillages en fer et en bois et de jolies plantebandes fleuries; ils sont tracés en pelouses et ombragés par de magnifiques magnolias et pacaniers.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1, 2 et 3 ans, avec 7 0/0 d'intérêt et clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 en plus du prix d'adjudication, et déposera 10 0/0 comptant. Acte de vente pardevant Frank N. Butler, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mars—30 31—avril 4 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Ebert—No 14,632, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Cottage Double dans le Troisième District, coin Laharpe et Galvez, ilet borné par Miro et Lapeyrouse.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet. —MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 8 avril 1895, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant le No 1 dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt et annexé à un acte de vente par Charles B. Singleton à H. F. M. Behlen, passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laharpe et Galvez et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois bâti de façade, couvert en ardoises, ayant sur chaque côté 3 chambres, cuve recouverte, etc.; les chambres sont bien tapissées; dans le fond du lot se trouve un autre cottage simple, ayant 3 chambres, cuve, etc.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à 1 et 2 ans, représenté par des billets d'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date; le vendeur retiendra la police d'assurance, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11avril—11 16 23 30 mai7 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Occasion Commerciale.

Encoignure de Choix,

Et renchérissant rapidement, rue du Canal.

La bâtisse substantielle, en briques, à trois étages et mansarde, Nos 1037, 1039 et 1041 rue du Canal, et Nos 100, 102 et 104 rue Nord Remparts.

Le tout formant l'encoignure Canal et Nord Remparts.

(Ilet Douane et Bourgogne.)

Succession du Dr Eugène Rabasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, datés et signés respectivement le 9 avril 1895, et le 11 avril 1895, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane et désignés par les lettres A et B.

Le dit lot A forme l'encoignure des rues Canal et Nord Remparts, et mesure 21 pieds 9 pouces de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 2 pouces de face et de profondeur à la rue Canal, le tout plus ou moins, ensemble avec une allée de 3 pieds de largeur dans le fond du dit lot s'ouvrant sur la rue Canal, pour l'usage commun du dit lot et autres, et le lot B est contigu au lot ci-dessus et mesure 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit et l'usage perpétuel d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond et le dit lot s'ouvrant sur la rue du Canal; les améliorations sur le dit lot comprennent une bâtisse substantielle en briques à 3 étages et mansarde, le rez de chaussée est maintenant occupé comme une confiserie, restaurant et magasin de cigares y attenant. Les 2me et 3me étages contiennent 10 ou 12 chambres, et sont occupés par un grand établissement de modiste. La bâtisse est située à l'encoignure d'un des meilleurs quartiers commerciaux de cette ville et pourrait rapporter le double du montant de loyer qu'elle rapporte maintenant. La propriété ci-dessus sera vendue en bloc comme une seule pièce.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; le reste, s'il y en a, à 1, 2 et 3 ans, avec billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et privilèges de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert des polices d'assurances, le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'enchère seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12av—12 13 14 15 16 23 30—mai 7 12 à date

PAR S. T. CHURCHILL.

VENTE A L'ENCAN.

RESIDENCE ET CAFÉ.

THE CHURCHILL-JONAS REAL ESTATE CO. LTD.—S. T. Churchill, Encanteur.—MERCREDI, 1er mai 1895, à midi; la bâtisse en bois, occupée comme café, à l'encoignure des rues Peters et Calliope, et les dépendances en briques, le tout à bail, à $30 par mois. Cette propriété est adjointe au Americain Biscuit Co.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au gré de l'acquéreur à 8 0/0 d'intérêt et clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et déposera 10 0/0 comptant. Acte de vente devant Jas. J. Woulfe, ex-notaire, aux frais des acquéreurs.—Voir le plan à la Bourse.

21 avril—21 28—mai 1er

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double et Terrain Vacant

Contigus à l'encoignure des rues Locust et Melpomène.

Un des meilleurs voisinages du Premier District.

Le Terrain Vacant d'une Grandeur Extra.

Coin des rues Célestine et Bagatelle.

A un long crédit. Paiement faciles.

Vente pour effectuer un partage.

W. J. Lambert vs Patrick Lambert et als.

No 45,547—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 28 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 22 avril 1895, et signé le 26 avril 1895, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros 10 et 11, et sur le rôle des assessments de la paroisse d'Orléans comme lots 7 et 8 dans l'îlet No 26, maintenant No 385, bornés par les rues Melpomène, Freret, Terpsichore et Locust; le dit lot No 11 forme l'encoignure des rues Locust et Melpomène et mesure trente-un [31] pieds dix [10] pouces et deux [2] lignes de face à la rue Melpomène sur une même largeur dans le fond et cent vingt-sept [127] pieds neuf [9] pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot No 10 mesure trente-un [31] pieds sept [7] pouces de face à la rue Melpomène sur une même largeur dans le fond et cent vingt-sept [127] pieds neuf [9] pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre dans le Troisième district, dans l'îlet No 67, désigné comme lot No 14 d'après un plan annexé à un acte pardevant Félix DeArmas, ancien notaire, en date du 27 avril 1838, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle, les autres limites étant les rues St-Antoine et Génie, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Bagatelle sur cent vingt (120) pieds de profondeur et de face rue Célestine, mesure française, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, garanti par hypothèque, portant 8 0/0 d'intérêt; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1895 en sus du prix d'adjudication et déposeront 10 0/0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Zengel & Loomis, notaires.

27 av—27 28—mai 5 12 19 26 27 28

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence en Bois à Deux Etages,

Rue Ste Marie, près de la rue St-Thomas.

Succession de Marie Watson et John R. Watson, son époux.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, —Le MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 9 avril 1895, dans la succession de Marie Watson, Dossier No 42,558 de la dite Cour, et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 9 avril 1895, dans la succession de John R. Watson, dossier No 44,512 de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Ste-Marie, Rousseau, St-André et St-Thomas (ou Fulton), désigné comme lot No 1, sur un plan de Kennell et Werner, daté le 25 mai 1848, et déposé au bureau du Recorder de la paroisse Jefferson, et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes et demie.

Les améliorations consistent en une maison en bois, à deux étages, connue par le vieux No 62 rue Ste-Marie, avec galerie de face et côté, grande cour, entourage plaisant, dans une section très bien peuplée.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final, ensemble avec les assurances et les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de 1895, en sus du prix de son adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant George C. Preot, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur la vente.

13avril—13 16 23 30 mai7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Résidence, 75 rue Louisa, près Dauphine.

Succession de Christian F. Gardes.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 14 mai 1895 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 18 avril 1895, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Christian Gardes, Dossier No 41,811, de la dite Cour, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No 13 de l'îlet No 1, sur un plan de L. J. Pilié, daté le 17 mai 1893. Le dit lot mesure au pied américain 32 pieds de face à la rue Louisa, sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois confortablement subdivisé et connu comme le vieux numéro 75 rue Louisa. Le voisinage est de choix et situé dans le Troisième District, magnifiquement amélioré, près de toutes les facilités de chemin de fer électrique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final; ensemble avec les assurances et les autres clauses usuelles de garanties, 10 pour cent honoraires d'avocat, à défaut de non paiement des dits billets. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 en sus du montant de son adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

13 avril—13 16 23 30—mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à l'Encan du magasin de Fantaisies, Variétés et Notions.

Comptoirs, Vitrines, Etc.

No 3,246 rue Magasins, encoignure Tolédano.

In Re Mme Isabella W. Fitzgerald vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 45,594.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 8 mai 1895, à 11 heures A. M., au magasin No 3,246 rue Magasin, à l'encoignure Tolédano, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 23 avril 1895, dans l'affaire et pour le compte de Mme Isabella W. Fitzgerald vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Le contenu en entier du dit magasin, comprenant un assortiment général de fantaisies, variétés, modes, notions, dry goods, dentelles, papeterie, jouets, étagères, vitrines, comptoirs et divers autres objets.

Conditions—Comptant.

25 avril—25 30—mai 5 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

UNE RARE OCCASION

—POUR UN—

PLACEMENT AVANTAGEUX.

VENTE

—PAR LE—

SHERIF CIVIL

—DE—

L'Etablissement Complet de la propriété

—CONNUE COMME—

Algiers Ice Fac'y

—ENSEMBLE AVEC—

L'ETABLISSEMENT

—DU—

ELECTRIC LIGHT

—EN—

Connection et le tout en bonne condition et en parfait état de travail.

(Pour de plus amples descriptions des deux établissements, voir ce qui suit).

DANS L'AFFAIRE

—DE LA—

LIQUIDATION

—DE LA—

ALGIERS ICE

Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,773—En vertu d'un jugement rendu le 18 mars 1895 et signé le 22 mars 1895 et d'un ordre de cour daté le 29 mars 1895, le tout à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1895, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Treize certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant en quelque sorte, situés dans le Cinquième district de cette ville dans l'îlet No 42, borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Thayer et Peters et désignés par les Nos 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 23, 24, 25, d'après un plan de W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849 et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 9 forme le coin de la rue Thayer et de l'avenue Elmira et mesure 28 pieds de face rue Thayer, sur 120 pieds de profondeur et de face à l'avenue Elmira; les lots Nos 10 à 15 inclusivement se touchent et mesurent chaque 30 pieds 6 pouces et 6 3/4 lignes de face sur l'avenue Elmira, sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces; les lots Nos 20 à 25 inclusivement se touchent et mesurent chaque 30 pieds 6 pouces et 6 3/4 lignes de face sur l'avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, étant les mêmes lots de terre acquis par la compagnie de A. P. Abascal, par acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire à la Nouvelle-Orléans, le 26 décembre 1891. Aussi avec les machines bouilloires et appareils constituant la fabrique du Algiers Ice Manufacturing Co.

Conditions, comptant. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication. Description additionnelle de la propriété ci-dessous.

L'établissement ci-dessus mentionné, consiste en une manufacture de glace et d'un établissement de lumière électrique; le tout est bien réparé, en complète condition et bon ordre, il y a treize lots de terre en tout, sur une façade d'un demi ilet de cent quatre vingt pieds sur l'avenue Elmire et s'étendant en arrière de deux cent cinquante pieds, plus ou moins, sur l'avenue Pacifique, qui donne amplement de place si on désire agrandir.

L'établissement de glace est presque neuf, construit en 1891 par Henderson, Thoens et Gerdes, de la Nouvelle-Orléans; il a une capacité totale de vingt tonnes par jour, consistant en deux machines à glace de dix tonnes du système d'absorption; l'établissement est situé à un ilet du fleuve Mississippi et a un tuyaux de 8 pouces, donnant en tout temps un approvisionnement d'eau suffisant pour tous les besoins, en outre, il y a un puits artésien sur la propriété qui fournit une abondante quantité d'eau libre de toute impureté pour les chaudières.

Le Electric Light Plant, le trois-fils Edison, système bas potentiel. Les fils couvrent la plus grande partie d'Alger. Il y a maintenant des affaires d'à peu près 2,000 lampes (force 16 chandelles) unies, qui s'augmenteront à l'avenir avec l'agrandissement d'Alger.

Les établissements aussi bien que ceux de glace et de la lumière électrique ont fait durant la dernière année de bonnes affaires, démontrant une grande augmentation sur l'année précédente, et il y a pour cette année espoir que les affaires vont augmenter sur celles de l'année passée. Alger fait partie de la Nouvelle-Orléans et est connu comme étant le 5ème District. C'est une section de la ville qui s'élargit rapidement. La population a augmentée de cinquante pour cent dans les derniers cinq ans, et s'augmente toujours. Ce District sera approvisionné avec le water works. Il y a maintenant des annonces pour les pavages Asphalt et Belgian pour les principales rues et des nouvelles bâtisses sont maintenant en construction dans toutes les parties de ce District.

Toutes ces circonstances combinées font de cette propriété un placement absolument sûr, qui rapportera de jolis revenus immédiatement, et qui augmentera rapidement en valeur et dans les capacités de ses affaires; l'établissement est ouvert à l'inspection durant les heures du travail, sur application au gérant qui se trouvera à l'établissement.

VICTOR MAUBERRET, Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

1er avril—1 8 15 22 29—mai 2

LE FRANCO-LOUISIANAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une vente importante et vaste par le Shérif Civil.

Tout le contenu, installations et autres objets que peut contenir le local connu comme

HOTEL SCHMITT,

Rue Magasins entre la rue Gravier et l'allée Natchez.

Consistant en tout ce que peut contenir un hôtel de première classe, à peu près 50 ameublements complet de chambres à coucher,

Aussi le contenu, installations, marchandises, accessoires, etc., de la buvette, salle à manger, bureau, cuisine, office, chambre à provisions et un grand assortiment de

VINS, LIQUEURS, WHISKIES, CHAMPAGNES, BIERES, CIGARES, ETC.

Porcelaines, Vaisselles, Verres et articles plaqués, Coutellerie, un Grand Range, ustensile de cuisine,

Glacières, Tapis, Rideaux, Chandeliers, Moteur et Evantails Electriques, etc.

Le tout doit être vendu sans aucune limite.

John Schmitt vs New Orleans Board of Trade, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,428—En vertu d'un writ de saisie provisoire contre John Schmitt à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, et du consentement des parties intéressées dans cette affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 29 avril 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local connu comme Hôtel Schmitt, rue Magasins entre la rue Gravier et l'allée Natchez.

Le contenu et installations du dit hôtel conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 avril—18 22 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Commerciale de valeur,

Formant les encoignures des rues Decatur et Douane et Clinton et Douane,

Dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Bienville.

Peoples Bank of New Orleans

VERSUS

Levinia Vignes, femme d'Arnaud Pépin

—ET—

James Numa Larose, syndic de Samuel Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,293—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet No sept, borné par les rues Decatur, Bienville, Clinton et Douane, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, daté le 16 juin 1877; ledit lot formant l'encoignure des rues Decatur et Douane et des rues Clinton et Douane et mesurant vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur et façade à la rue Douane de cent douze pieds et de cent huit pieds cinq pouces et six lignes sur l'autre ligne de côté, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

5 avril—5 11 19 25—3 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété améliorée du Cinquième District.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 45,319—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 mai 1895, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Cinquième District municipal de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Monroe, Madison, Lapeyrouse et DeArmas, anciennement désigné comme lot No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No 30 du livre de plans No 1, et maintenant désigné comme ilet No 215 sur un croquis dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 14 juillet 1887, et annexé à un acte passé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, le 16 juillet 1887; lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix-huit et dix-neuf sur le dit croquis et mesurant chacun, au pied américain trente-un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Monroe par les profondeurs suivantes à savoir: le lot No dix huit a cent cinquante-neuf (159) pieds dix (10) pouces et deux (2) lignes de profondeur, et le lot No dix-neuf a cent vingt-sept (1 7) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 av—11 18 25—2 9 16 mai

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bornheim Bros. vs. Chas. Bisconteau.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. — No 22,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux occupés par le défendeur dans cette affaire, No 29 rue Sud Bassin, entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, LUNDI le 29 avril 1895, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu de l'épicerie et de la buvette situées au local No 59 rue Sud Bassin, consistant en épiceries, liqueurs, meubles, etc., etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire déposé en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. — P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

16avril—16 23 29

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 45,594—Mme Isabelle W. Fitzgerald vs ses créanciers—Ordre de Cour. Que la cession des biens de la pétitionnaire, Mme Isabella W. Fitzgerald, soit et est par la présente acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Casilear H Shields, notaire, MARDI, le 14me jour de mai 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, pour élire un syndic, déterminer au sujet de sa décharge et déterminer sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que Harold Newman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 8 avril 1895.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

10avril—10 25 mai 14

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 45,648 — Division E — Ordre de Cour—Mme Lisette Boehm, femme de W. E. Seebold vs ses créanciers — Qu'une réunion des créanciers de la pétitionnaire, Mme Lisette Boehm, femme de W. E. Seebold, soit convoquée et tenue pardevant H. L. Garland, Jr., notaire, en son bureau, nouveau No 618 Place Commerciale, en cette ville, commençant LUNDI, le 20me jour de mai 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer, considérer et déterminer sur l'application de la dite pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la propriété de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que W. H. Korn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1895.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme. JAS D. RANKIN, Député Greffier.

16 av—16 23 30—mai 7 20

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Julia Hardy, veuve de feu Vincent André et de Mlle Angèle André.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,290—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Flavius Le Besque, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

20 avril—20 24 28

Succession de Michael T. Mulledy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,659—Division D.—Attendu que Mlle Kate Mulledy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael T. Mulledy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 avril—19 23 28

Succession de Edward B. Wheelock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,792—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Charles M. Greene et Robert Strong, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 avril—19 23 28

Mme Marie Eugénie Dureau, épouse de Ferreol Artigues, vs son époux.

No 45,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

SUR LA MOTION de Messieurs Lazarus, Moore & Luce, avocats de la plaignante, et sur la production de preuves valables de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut enregistré ici le 18 mars 1895 soit confirmé et fait final, et que conformément la plaignante, Mme Marie Eugénie Dureau, épouse de Ferreol Artigues, que jugement soit rendu en sa faveur et contre son dit époux, Ferreol Artigues, déclarant les quatre propriétés ci-après, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Erato et Clio, la dite portion ou morceau de terre étant désigné par la lettre "B" sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ingénieur civil, en date du 20 décembre 1882, qui se trouve annexé et y fait partie, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, trente trois pieds huit pouces de face à la rue Baronne, trente pieds sept pouces de largeur sur la ligne du fond vingt-quatre pieds onze pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté près de la rue Erato et face à une allée de cinq pieds de largeur ouvrant sur la rue Baronne et en commun au dit lot et autres, et sur la ligne de l'autre côté le dit morceau ou portion de terre a une première profondeur de seize pieds neuf pouces sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Erato, puis une autre profondeur de huit pieds dix pouces sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Clio, jusqu'à la ligne du fond, la dite portion ou morceau de terre étant situé à une distance de cinquante-neuf pieds trois pouces et une ligne, formant l'encoignure des rues Baronne et Clio sur une ligne de face à la rue Baronne et à une distance de soixante-deux pieds quatre pouces et une ligne de la rue Clio, sur la ligne de côté du lot désigné par la lettre "A" sur le dit plan la plus rapprochée de la rue Carondelet. Ensemble aussi avec l'usage de l'allée en commun qui s'y trouve mentionnée.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Bacchus, maintenant Baronne, et Dryades, désigné comme lot No 2, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 15 décembre 1849, déposé à l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, comme plan No 176. Ce dit lot commence à une distance de soixante quatre pieds de l'encoignure des rues Thalie et Dryades, et mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Thalie, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Thalie, Dryades et Melpomène, désigné par le No Un, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 16 mars 1848, et déposé pour référence comme plan No 33 en l'étude de Jos. R. Beard, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Baronne, anciennement Bacchus et Melpomène et mesure, au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne, anciennement Bacchus, sur une profondeur et de face à la rue Melpomène de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes.

4° Ce certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Baronne, anciennement Bacchus, Dryades, Melpomène et Thalie, et mesurant au pied américain trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, désigné par le No 2 sur un croquis fait par T. O. Stark, notaire et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, T. O. Stark; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent, lui appartenant comme sa propriété personnelle, séparée et paraphernale, acquis avec ses propres fonds paraphernaux, et lui donnant et garantissant à elle personnellement pleines, séparées et seules administrations des dites propriétés.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que ses affaires à elle comme marchand, en vendant du bœuf, etc., aux étaux Nos 63 et 65 marché Dryades, en la ville de la Nouvelle-Orléans, est par la présente déclarée ses affaires séparées et lui permet d'avoir la personnelle et pleine administration.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la communauté d'acquets et de gains existant entre la plaignante, Mme Marie Eugénie Dureau et son dit époux, Ferreol Artigues soit et est dissoute et que la dite plaignante, soit séparée de son dit époux et soit pleinement autorisée de négocier les affaires pour son propre compte et de faire et accomplir tous les actes comme si elle était une femme seule.

Jugement rendu le 28 mars 1895.

Jugement signé le 3 avril 1895.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

4 avril—4 18—mai 3